

## PROGRAMME DE FORMATION

## MAC APS — Maintien et Actualisation des Compétences

## MAC APS

Formation continue · Recyclage CNAPS (arrêté du 27/02/2017 modifié)

## DURÉE TOTALE

**4 j · 27 h / 5 j · 34 h**

Selon validité SST

## NIVEAU DE FORMATION

**Sécurité privée**

## TYPE DE FORMATION

**Formation continue**

Recyclage obligatoire CNAPS

## CERTIFICATION

**Attestation MAC APS**

Renouvellement carte professionnelle CNAPS

## MODALITÉ

**Présentiel**

14 h possibles à distance · 13 h présentiel obligatoire

## DÉLAI D'ACCÈS

**14 jours**

Délai minimum avant démarrage

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Actualiser ses connaissances réglementaires et déontologiques.
- ▶ Maintenir ses compétences en premiers secours (si module requis).
- ▶ Renforcer les techniques de gestion des situations conflictuelles.
- ▶ Obtenir le renouvellement de la carte professionnelle CNAPS.

## PUBLIC VISÉ &amp; PRÉREQUIS

## Public visé

- ▶ Agents APS titulaires d'une carte professionnelle CNAPS valide.
- ▶ TFP APS ou CQP APS validé.

## Prérequis

- ▶ Carte professionnelle à renouveler dans les 24 mois.
- ▶ Casier judiciaire vierge (bulletin B3).
- ▶ SST valide ou recyclage à prévoir (module 1 intégré si expiré).

## CONDITIONS D'ADMISSION &amp; ACCESSIBILITÉ

## Conditions d'admission

- ▶ Entretien de positionnement / vérification des prérequis.
- ▶ Dossier d'inscription complet.
- ▶ Délai minimum de 14 jours entre la demande et le démarrage (sous réserve de places).

## Accessibilité PSH

Le CFA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap (M. William Gilles DOM — contact.cfa@rose-forma.fr) étudie toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel, organisationnel). Délai de réponse : sous 5 jours ouvrables.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

VOLUME	CONTENU
7 h	Module 1 (dispensé si SST < 24 mois) — Premiers secours : révision PSC1/SST, gestes de secours.
4 h	Module 2 — Actualisation réglementaire : évolutions légales, déontologie, valeurs de la République.
10 h	Module 3 — Gestion des situations difficiles : communication, gestion de conflits, prévention des risques terroristes.
13 h	Module 4 — Compétences opérationnelles : surveillance, rondes, contrôle d'accès, palpations, mains courantes.
—	Module 5 — Évaluation certificative : QCM réglementaire CNAPS + mise en situation pratique.

Recyclage conforme à l'arrêté du 27 février 2017 modifié (art. 1, 3 &amp; 4). Durée 27 h (SST valide) ou 34 h (module SST inclus).

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Présentiel obligatoire (semaine ou weekend) ; mises en situation professionnelles.
- ▶ Depuis 2025 : 14 h possibles à distance, 13 h présentiel obligatoire.

## MOYENS D'ENCADREMENT

Formateurs agréés sécurité privée ; matériel et espaces de mise en situation dédiés.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Épreuves théoriques — QCM réglementaire CNAPS.
- ▶ Mises en situation professionnelles pratiques.
- ▶ Attestation MAC APS remise pour le renouvellement de la carte CNAPS.

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

Attestation de Maintien et Actualisation des Compétences APS, permettant le renouvellement de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

## RYTHME

4 jours (27 h) si SST valide, ou 5 jours (34 h) si module SST inclus — 7 h/jour.

## DÉBOUCHÉS & MÉTIERS VISÉS

Agent de sécurité

Agent de surveillance

Agent de prévention

Contrôle d'accès

## FINANCEMENT

- ▶ France Travail (selon situation)
- ▶ OPCO (salarié en reconversion)
- ▶ Fonds propres

Formation éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle (OPCO, France Travail selon situation, fonds propres). Tarif communiqué sur demande. Déclaration d'activité n° 11922923192 (DREETS Île-de-France).

*Indicateurs de résultats : en cours d'échantillonnage (1<sup>re</sup> promotion en cours).*